

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Rapport conventionnel Emploi-Métiers 2009

Le dossier présenté aux élus ne respecte pas le canevas défini dans les accords nationaux. Ce qui entraîne une grande frustration à la lecture de ce document qui se contente de fournir une photo des effectifs au 31.12. 2009. Il manque tous les éléments prospectifs et qualitatifs, en particulier des indicateurs en matière de gestion prévisionnelle des effectifs et de l'emploi.

Cette photo montre un éclatement des effectifs de notre division sur toute la France 1600 en province pour 2300 sur l'île de France.

Près des deux tiers des effectifs sont des cadres.

Le personnel que nous représentons ne s'y retrouve pas car ce document opaque et illisible, avec des fautes de Français, ne nous renseigne pas !

Il manque la distinction ACO/AFO, la cartographie des métiers, où sont passés les 10 000 emplois de Stéphane Richard ?

Notre Représentante Syndicale parvient même à démontrer les erreurs mathématiques figurant dans le document. Ce qui nous fait douter du reste du document ...

De plus, les salariés veulent connaître **l'avenir de leur poste donc de leur service, de leur métier, de leur site géographique**, aussi ce sont **ces trois informations croisées** qui devraient figurer dans chacun des tableaux présentés dans ce document. La CFE CGC demande une présentation claire qui réponde aux besoins légitimes des salariés de connaître leur avenir.

Nous approuvons à l'unanimité une résolution montrant les limites et opacités

de ce document. Les élus des autres organisations choisissent de voter contre. Pour notre part nous choisissons de ne pas prendre part au vote en l'absence des informations demandées car voter pour ou contre un tel dossier ne change rien en droit social. Par contre, le poids politique d'un refus unanime des élus de prendre part au vote, aurait sans doute permis d'obtenir un dossier plus conforme aux attentes des personnels, dans le contexte politique interne actuel de l'entreprise, sur le dialogue social

Situation de l'emploi du 1^{er} trimestre 2010

On constate une relative stabilité des effectifs sur un trimestre. 135 entrées dans le périmètre pour 119 départs, sur une population de 4000 actifs environ.

Nous notons cependant 9 départs définitifs dont 2 ruptures conventionnelles et une démission.

Nous réclamons des informations plus claires, la distinction AFO/ACO ainsi qu'un croisement des chiffres fournis par zone géographique.

Présentation du projet d'Entreprise

Les élus interpellent cette présentation sur l'aspect humain et social à mettre en œuvre et à faire progresser, ils attendent une véritable rupture dans la perception qu'ont leurs collègues sur cet aspect primordial de leur vie quotidienne.

Nous sommes dans l'expectative sur ce dossier, nous attendons les chiffres de son financement, nous rappelons que si on servait moins de dividendes, on aurait d'autant plus d'argent pour financer tous ces projets ambitieux mais non chiffrés.

Nous sommes réservés sur les mobilités à l'international, les mobilités en France

ayant déjà été suffisamment source de stress pour les salariés.

Nous rappelons que l'entreprise fut entreprise citoyenne, ce dont les salariés étaient fiers et interpellons la direction sur sa responsabilité en matière d'aménagement du territoire en France.

Il est demandé de ne pas réitérer des contradictions sociales comme par exemple la manière dont ont été traités les CSRH avant la mise en place de l'applicatif RH « HARP ». En effet 3 CSRH Lyon, Bordeaux et Toulon ont été fermés quelques mois avant le déploiement de ce nouveau applicatif. Or depuis la mise en place de cet applicatif en début d'année, les salariés des CSRH « croulent sous le boulot ». Des centaines de dossiers s'empilent sans être traités. Les salariés de l'entreprise qui appellent les CSRH pour un problème sur leur fiche de paye, rencontrent les pires difficultés pour les joindre et recevoir une réponse satisfaisante.

NOVAE

La Direction est pressée de faire passer son projet de déploiement de Novae sur le périmètre de FTSA, après une phase de test.

Les élus constatent que quatre CHSCT ont été réunis à la hussarde, en Juillet, avec parfois seulement 2 personnes présentes en cette période de vacances avec avis favorables sur le déploiement de Novae. Cependant en raison des réserves ayant été émises par ces instances IRP et de l'expertise libre mandatée par le Comité d'établissement des fonctions support en date du 8 juin 2010 les élus du CE votent une résolution qui rappelle leurs attentes en matière de plan de formation, de la prise en charge des correctifs applicatifs et enfin de l'ergonomie des postes de travail.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Serge CLEMENT - Pascal CONTANT - Pascal COURTIN - Jean Pierre DANVY - Jean-Marc DARTAGNAN
Christian DÉMOLIS - Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Franck FRANCHIN - Philippe GOSSART - Géraldine HÉRITIER
Françoise JAMME - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Pascal MERIAUX
Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER

Au cours de la présentation faite par la Direction la CFE-CGC constate que la satisfaction des utilisateurs n'est pas au rendez-vous

Nous notons des attentes de type ergonomique non résolues et des temps de réponses applicatifs élevés qui nécessitent des correctifs technologiques de nature applicative et/ou réseau.

La CFE CGC demande donc que l'intégrateur prenne à sa charge les correctifs applicatifs mentionnés au lot 5 du projet présenté en séance.

Nous faisons ressortir des carences d'évaluation sur ce projet ainsi que l'absence de volonté pour maintenir des ressources internes qui contrôlent et pilotent les partenaires externes associés à ce projet.

Nous attirons également l'attention sur le fait que le salarié de base doit comprendre l'architecture globale de son métier.

Nous posons un grand nombre de questions, sur l'absence d'impact supposé concernant les acheteurs et les demandeurs, sur le choix du panel utilisateurs, sur l'absence de formation pour 25% des utilisateurs, tel qu'on peut le déduire à l'examen du document fourni aux élus du CE. Nous demandons également où sont les gains du projet. L'objectif n'est pas là répond la direction mais revient ensuite sur le chiffre de 10 ETP évoqué.

La direction demande aux élus de se prononcer sur le projet indépendamment des insuffisances constatées. Les élus ont fait savoir à la Direction que la commission économique en charge de l'expertise libre assurera un suivi de la mise en place du projet NOVAE en concertation avec la commission.

Point sur les ASC

Nous nous abstenons sur le vote de 3 propositions en vue de l'attribution d'une allocation de scolarité, chacune des trois Organisations Sud, Cgt et Cfdt, propose au vote des critères d'attribution de cette allocation qui se fondent chacune sur les tranches du quotient familial. Or nous rejetons le système inégalitaire du quo-

tient familial car nous proposons « le compte salarié ou fameux carré magique » depuis des années. Donc quelque soit la proposition adoptée, elle ne génèrera qu'incompréhension des salariés, pensons-nous.

Un autre vote consiste à valider les tranches du QF du CCUES. Nous sommes les seuls, élus CFE-CGC Unsa, à voter **contre** ce système inégalitaire.

Bilan 2009 du travail à temps partiel

On constate une diminution du temps partiel de droit en 2009.

Il existe d'avantage de demandes de reprises à temps plein que de demandes de mise en temps partiel.

Plus d'hommes à temps partiel et une part significative de demandes des femmes en bande E et F.

Les élus attirent l'attention sur le fait que des postes sont refusés aux salariés en temps partiel, ce qui peut expliquer cette baisse des temps partiels.

En plus la crise sociale que nous connaissons se traduit par la prise de temps convenu en remplacement du temps partiel.

La forte augmentation du nombre de personnes entrant en mi-temps thérapeutiques, en 2009, non pris en compte sur le tableau fourni, est signalée par plusieurs élus du CE, bien placés par leur fonction, pour alerter l'entreprise, ce qui traduit une situation alarmante de la santé des personnels dans l'entreprise.

Abandon du projet de transfert de la logistique de DFDP vers OPF/DSG

Cet abandon du déplacement de 7 personnes avec un rattachement hiérarchique différent et une organisation du travail modifiée, confirme que lorsque les élus du CE rejettent un projet de l'entreprise, malsain pour les salariés, et à condition d'une unanimité des organisations syndicales, avec l'appui des salariés concernés, cela permet de faire

reconnaître à l'employeur qu'il doit faire machine arrière ou modifier son projet en vue d'un meilleur accompagnement des ressources humaines.

Abandon du projet PSDI de Montpellier pour le périmètre Fonctions Support

Nous faisons le même constat que pour le projet précédent, abandonné en ce qui concerne les Fonctions supports. Les élus des CHSCT, CE et autres instances IRP ont bien travaillé pour le service des salariés. Quand un projet n'est pas bon pour le personnel et à condition que celui-ci nous en informe et nous fasse remonter des informations, nous pouvons exercer notre rôle de contre pouvoir dans l'entreprise au plus grand bien des salariés.

Aussi n'hésitez pas à nous contacter pour échanger des informations. Tous ensemble, nous sommes plus forts.

Il est toutefois précisé que les conditions de travail des personnels restant à la Galéra doivent être améliorées, en particulier le restaurant d'entreprise, qui heureusement restera sur la Galéra.

Prochain CE le 31 Août 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Serge CLEMENT - Pascal CONTANT - Pascal COURTIN - Jean Pierre DANVY - Jean-Marc DARTAGNAN
Christian DÉMOLIS - Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Franck FRANCHIN - Philippe GOSSART - Géraldine HÉRITIER
Françoise JAMME - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Pascal MERIAUX
Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER